

N°2024/029

Nouméa, le 16 février 2024

SERVICE CIVIQUE DATING MERCREDI 21 FÉVRIER DE 13H À 16H DANS LA SALLE D'HONNEUR DE L'HOTEL DE VILLE DE NOUMÉA

La ville de Nouméa propose cette année 8 missions de service civique pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, dans les domaines de l'environnement, de la culture et de la citoyenneté. Les missions sont à pourvoir dès mars 2024, pour une durée de six à neuf mois et tout au long de l'année. Une rencontre entre les jeunes et les services d'accueil de la Ville, est organisée mercredi 21 février après-midi dans la salle d'honneur de la mairie de Nouméa.



LE SERVICE CIVIQUE, C'EST QUOI ?

- **Un engagement citoyen** : pour les jeunes de 16 à 25 ans, le service civique est une opportunité de découvrir la notion d'engagement et de vivre une expérience au contact des administrés. En accomplissant une mission de service civique, le jeune a la possibilité de recevoir et de transmettre le sens des valeurs de la collectivité et de contribuer au renforcement du lien social.
- **Une expérience reconnue** : c'est également l'occasion de développer et d'acquérir de nouvelles compétences. Le service civique est un atout pour l'avenir du jeune en mission : l'engagement sur plusieurs mois permet de vivre de nouvelles expériences et de croiser des opportunités au regard de son projet de vie.

- **Un dispositif national** : reconnu par la loi du 10 mars 2010 en métropole, l'engagement de service civique est un dispositif qui permet d'effectuer une mission au service de l'intérêt public.
- **Un engagement pour la jeunesse** : pour la Ville, le service civique est l'opportunité de valoriser les potentiels de ses jeunes, d'inciter le développement de l'esprit citoyen, de faire découvrir les compétences et les valeurs de la collectivité, tout en créant du lien social entre ses habitants. Faire émerger des générations « engagées ».

C'EST POUR QUI ?

- Le service civique s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.
- Aucun diplôme et aucune expérience ne sont requis pour candidater aux missions proposées. Ce qui compte, c'est la motivation, le savoir-être, le sérieux, la rigueur, la ponctualité et la disponibilité.

LES MISSIONS PROPOSÉES PAR LA VILLE

- **Mission n°1** : « Ambassadeur de la culture »
- **Mission n°2** : « Ambassadeur des gestes éco-citoyens »
- **Mission n°3** : « Ambassadeur du livre et de la lecture »
- **Mission n°4** : « Assurer la médiation numérique »
- **Mission n°5** : « Contribuer à la coordination et l'animation du Conseil local de la Jeunesse »
- **Mission n°6** : « Sensibiliser à la biodiversité »
- **Mission n°7** : « Contribuer à la coordination des services civiques »
- **Mission n°8** : « Participer à l'information et à l'accompagnement des administrés dans leur lieu de vie - Proxibus »

LES JEUNES ENGAGÉS EN SERVICE CIVIQUE BÉNÉFICIENT :

- D'un contrat d'engagement d'une durée de 6 à 9 mois ;
- D'une allocation de 80 315 francs par mois ;
- D'une couverture sociale ;
- D'une formation civique et citoyenne ;
- D'une formation PSC1 (premiers secours) ;
- D'un accompagnement par un tuteur facilitant leur intégration au sein de la collectivité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mercredi 21 février 2024 de 13h à 16h, dans la salle d'honneur de la mairie de Nouméa

Toutes les informations sur les missions sont sur le site noumea.nc.

Les jeunes intéressés doivent faire parvenir leurs motivations à devenir un service civique à l'adresse mail suivante : drh.recrutement@ville-noumea.nc en précisant bien dans l'objet du mail qu'il s'agit d'un service civique + le n° de la mission choisie.